

PATRIMOINE NATUREL ET BIODIVERSITE

1. Contexte écologique^a

Sur le territoire français et européen, des sites naturels présentant de fortes capacités biologiques ont été recensés comme présentant un bon état de conservation. Ces zones ont été classées afin d'agir en faveur d'une limitation de l'érosion de la biodiversité. Leur prise en compte dans les documents d'urbanismes tels que les PLU est fondamentaux. Ce maillage de périmètres à forte valeur biologique est appelé réseau écologique.

Le territoire des communes de Seyches, Puymiclan et St-Barthélémy-d'Agenais n'est pas directement concerné par ce réseau écologique car aucun périmètre écologique n'est recensé. Toutefois, il est important de considérer les éléments à préserver ou à protéger se trouvant à proximité de la commune. En l'occurrence, dans un périmètre de 10 km autour des communes, sont présents :

- le site Natura 2000 lié au réseau hydrographique du Dropt,
- le site Natura 2000 de la Garonne,
- la ZNIEFF 1 associée aux vignes et vergers de Mondésir ainsi que la ZNIEFF 1 associée aux prairies de Loubet et du Tolzac.

Même si l'existence d'une ZNIEFF (Zone Naturelle d'Intérêt Écologique Floristique et Faunistique) ne présente pas de portée réglementaire directe, elle indique la richesse et la qualité du milieu naturel.

2. Milieux naturels et anthropiques

La répartition des milieux naturels au sein de chaque territoire est fortement liée aux caractéristiques physiques (topographie, géologie, hydrographie, etc.) et aux activités humaines (agriculture, pastoralisme, urbanisation, etc.) du territoire.

Les espaces non intensément cultivés ou urbanisés (bois, haies, talus, mares, prairies, etc.) jouent un rôle important dans les équilibres biologiques et la préservation des espèces. Ils constituent les habitats nécessaires à la reproduction, et sont également des zones de gagnage (nourrissage), de transit, de stationnement et d'hivernage. Ces espaces préservés sont aussi des continuums biologiques (corridors) qui permettent aux espèces de se déplacer d'un habitat à l'autre et de dynamiser leur population (brassage génétique), et ainsi garantir leur pérennité. Ces corridors sont donc un facteur important du maintien des populations et de la survie des espèces. Ils influencent également la protection

des sols, le fonctionnement hydraulique des cours d'eau voisins et les microclimats. Les caractéristiques de chaque corridor (l'exposition, la pente, les espèces végétales le composant, etc.) créent des variations situationnelles favorables à une biodiversité importante, grâce à la présence d'habitats variés et de refuges disponibles en fonction des saisons et des conditions climatiques.

Le maintien des habitats et de leur connectivité via les corridors est un enjeu à intégrer dans les stratégies de développement communal.

Les espaces naturels représentent un potentiel indéniable à valoriser, que ce soit en termes de ressources, de cadre de vie, de paysage ou d'attractivité du territoire.

2.1. Milieux aquatiques, riches et diversifiés

▪ Cours d'eau

Le territoire est traversé par plusieurs ruisseaux, les principaux sont le Trec des vennes à Seyches, le Manet faisant la limite entre Seyches et Puymiclan, le Trec de la Grefière à Puymiclan et le ruisseau de Lacouresse à St-Barthélémy-d'Agenais. Les cours d'eau et les fossés sont bordés de ripisylves plus ou moins fragmentées suivant les endroits. Les ripisylves arborées sont composées essentiellement de frênes *Fraxinus excelsior*, d'aulnes *Alnus glutinosa*, de peupliers *Populus sp.*, etc.

▪ Plans d'eau

De nombreux plans d'eau ont été recensés sur le territoire, néanmoins la visite de terrain n'étant pas exhaustive, il est possible qu'il en existe d'autre au sein des boisements ou dans des endroits non visités. De par les potentialités que recèle tout milieu humide, l'enjeu associé aux plans d'eau est fort.

▪ Fossés

Des fossés sont présents sur l'ensemble de la commune, ils assurent principalement une fonction de drainage, mais aussi d'assainissement en bordure de route. L'attrait qu'ils représentent pour la faune et la flore est fonction de leur localisation et de leurs caractéristiques. Les fossés se trouvant le long des routes, peu végétalisés et drainant potentiellement des eaux polluées et certains produits phytosanitaires, ne présentent qu'un faible intérêt. Au contraire, les fossés en situation préservée, notamment ceux situés en contexte forestier, peuvent présenter une biodiversité intéressante et sont favorables aux amphibiens.

TABLEAU DE BORD

Illustration 4 : Ripisylves et verger, Seyches, Novembre 2016, ©ETEN Environnement.



Illustration 5 : Jeune plantation de chênes et plantation de conifères, Puymiclan, Novembre 2016, ©ETEN Environnement.



Illustration 6 : Bosquet de chênes, Seyches, Novembre 2016, ©ETEN Environnement.



Enjeux et perspectives

Beaucoup d'espèces animales et végétales dépendent de la présence de boisements ou de fourrés que ce soit pour l'abri qu'ils représentent ou pour les ressources qu'ils procurent. Ces milieux constituent des réservoirs de biodiversité de grande valeur, il est préconisé de les préserver de tout aménagement. Ils représentent un enjeu écologique fort à très fort selon leur nature. De plus, il est intéressant de conserver des îlots de vieillissement car plus les forêts sont âgées, plus elles sont susceptibles d'abriter une faune diversifiée.

Le maintien des espaces boisés permet de préserver les continuités écologiques et de conserver des zones refuges riches en ressources pour la faune.

2.2. Milieux fermés

▪ Boisements

Le territoire, essentiellement agricole, est couvert par quelques boisements. Ces boisements sont des Chênaies composées essentiellement de Chênes pédonculés et/ou Chênes sessiles (*Quercus robur* et *Quercus petraea*). Ces milieux sont susceptibles d'abriter une faune diversifiée et typique. Les passereaux, les mammifères et les coléoptères cavernicoles et arboricoles nichent dans les cavités ou les branches des vieux arbres. Ils constituent également des refuges indispensables à certaines espèces de chauves-souris (Murins, noctules, Barbastelle d'Europe, etc.), appréciant ces arbres qui leur servent de gîtes ou de zones de repos lors de leurs chasses nocturnes. Les rapaces nocturnes et diurnes ont également besoin de ces boisements pour assurer leur nidification.

La commune de Seyches présente un boisement de grande taille, le Bois des Rivailles et des Nauzes. La Forêt de St-Barthélémy d'Agenais présente également une taille intéressante.

L'exploitation de ces boisements doit faire l'objet d'une attention particulière en raison de l'enjeu écologique qu'ils représentent. Les chênaies de taille conséquente présentent un intérêt écologique fort.

▪ Ripisylves

Les boisements proches des cours d'eau et des fossés présentent des cortèges d'espèces caractéristiques des milieux humides, soit entre autres des Peupliers *Populus* sp., des Aulnes glutineux *Alnus glutinosa*, des Frênes *Fraxinus excelsior*, etc. Les enjeux associés à ces boisements sont liés à la richesse spécifique qu'ils présentent et au rôle fonctionnel qu'ils tiennent dans la régulation et l'épuration des cours d'eau et dans le maintien des berges. Ils présentent un intérêt écologique fort.

▪ Plantations d'arbres variées

Le territoire présente quelques plantations d'arbres, notamment des chênaies, des peupleraies et des plantations de conifères. D'un point de vue écologique, ces boisements monospécifiques sont moins favorables que les boisements naturels du fait de leur configuration rectiligne, de la jeunesse des plants et de leur vocation à être exploités. Les plantations recensées sur le territoire ne présentent pas d'intérêt écologique particulier sauf celles faisant partie d'une grande entité boisée.

2.3. Milieux semi-ouverts

▪ Fourrés arbustifs

Les fourrés arbustifs sont des habitats de transition résultant de l'abandon de terres agricoles, de prairies et de pâturages. Il s'y développe des plantes ligneuses, des arbustes puis des arbres pour finir par former un boisement.

Ces milieux sont attractifs pour certains passereaux en période de reproduction. Leur enjeu dépend de l'habitat qu'ils représentent pour la petite faune mais aussi de leur vocation à devenir des boisements et des espèces végétales les composants.

▪ Vergers et vignes

Quelques vergers et vignes sont présents sur l'ensemble du territoire du groupement. Les communes de St-Barthélémy et de Puymiclan présentent un nombre important de vergers sur de grandes surfaces.

Ces zones ne constituent pas un intérêt écologique particulier, d'autant plus qu'elles peuvent être source d'engrais et de pesticides perturbant les milieux naturels et les cours d'eau avoisinants. Par contre, elles peuvent être intéressantes lorsqu'elles constituent une mosaïque avec d'autres milieux.

TABLEAU DE BORD

Figure 2 : Cultures, Puymiclan et St-Barthélémy-d'Agenais, Novembre 2016, ©ETEN Environnement.



Figure 3 : Terrain en friche, St-Barthélémy-d'Agenais et Puymiclan, Novembre 2016, ©ETEN Environnement.



Figure 4 : Espaces verts et prairie fauchée, Seyches, Novembre 2016, ©ETEN Environnement.



Enjeux et perspectives

Les enjeux associés aux végétations de prairies sont variables selon l'intérêt biologique qu'elles représentent. Les prairies gérées de manière extensive peuvent accueillir une biodiversité patrimoniale ou protégée qu'il est important de préserver.

Les cultures intensives sont très représentées sur le territoire, cela induit une faible diversité biologique sur les parcelles concernées, d'autant plus lorsque les haies sont absentes.

Les linéaires arborés sont les éléments principaux du maillage vert des territoires. Afin de conserver ou de restaurer la trame verte du territoire, il convient de préserver les éléments indispensables à sa fonctionnalité.

Les milieux ouverts et semi ouverts de qualité, ainsi que les haies et les ripisylves, sont des corridors fondamentaux. Il est donc préconisé de les conserver et de les entretenir.

2.4. Milieux ouverts

Sur les communes du groupement, les milieux ouverts sont essentiellement composés de parcelles agricoles cultivées.

▪ Cultures

Sur les monocultures, à l'inverse des polycultures extensives, la diversité animale et végétale est très limitée, voire inexistante. Ces zones ne constituent pas un intérêt écologique particulier, d'autant qu'elles sont souvent la source de produits phytosanitaires et d'engrais qui perturbent les milieux naturels et les cours d'eau avoisinants.

Ces cultures peuvent néanmoins présenter un intérêt en tant que zone de transit lorsque les parcelles sont étroites et situées entre des réservoirs de biodiversité (boisements, bosquets, prairies, etc.).

▪ Prairies fauchées et pâturées

Les prairies constituent une entité intéressante sur le territoire. Il s'agit de prairies fauchées et/ou pâturées pouvant présenter une richesse spécifique importante. Localement, elles sont susceptibles d'abriter de nombreux insectes qui, en plus de participer à la biodiversité locale, sont une ressource nutritive indispensable à certaines espèces d'oiseaux et de chauve-souris. Plus particulièrement, ce sont les prairies situées à proximité des boisements et des cours d'eau qui présentent l'attractivité la plus importante pour la faune. Ces milieux ouverts sont souvent bordés de haies bocagères et d'alignements d'arbres constituant des zones de refuge, d'habitat et de transit pour la faune. L'intérêt écologique de ces prairies peut donc être faible à modéré, selon leur composition floristique et leur rôle.

▪ Les friches

De la pelouse à la friche herbacée haute, ce sont des milieux ayant pu être utilisés pour l'agriculture ou l'élevage pendant un temps puis délaissés, ce qui entraîne une reprise de la végétation avec une diversité floristique (et donc faunistique) intéressante. Ces milieux sont exempts (du moins pour un temps) d'activité humaine. Parfois comparables aux prairies en termes d'enjeux écologiques, les friches peuvent être de différentes natures. De fait, or période printanière et estivale, il est malaisé de différencier certaines prairies de friches. Sans intervention de l'homme ou d'un pâturage important, les friches mutent en friches arbustives puis deviennent des milieux boisés à part entière. Il semble que les friches présentes sur le territoire sont principalement liées à des abandons de prairies, ou de cultures.

2.5. Linéaires arborés : Haies

Les linéaires arborés regroupent tous les alignements d'arbres et d'arbustes naturels ou d'origine anthropique. Ces linéaires présentent des fonctionnalités très intéressantes pour l'homme et la biodiversité locale. Pour l'agriculture, ils contribuent entre autres au maintien des sols, ils permettent une meilleure absorption des pluies et ils ont un rôle épuratoire quand il s'agit de ripisylves. Ils ont également une grande importance en tant que corridor écologique. Ils constituent en effet des jonctions entre les boisements ou les milieux semi-ouverts, utilisées par la faune comme zones de transit ou de refuge. Les enjeux de ces milieux dépendent des essences qui les composent mais aussi de leur fonctionnalité. Les alignements d'arbres, en contexte ouvert, viennent compléter le réseau de bosquets présent et favorisent les déplacements de la faune. Même les arbres plantés et entretenus, tel que les platanes lorsqu'ils sont de taille suffisante, peuvent constituer des habitats pour certaines espèces d'oiseaux (rapaces nocturnes, passereaux cavernicoles, pics, etc.) et de chauve-souris (noctules en particulier). La préservation et l'entretien des haies existantes sont très importants et constituent un axe majeur de la gestion de la trame verte et bleue.

TABLEAU DE BORD

Carte 31 : Milieux naturels et anthropiques, Décembre 2016, ©ETEN Environnement.

